

MÄERTERT-WAASSERBËLLEG



Commune
de MERTERT

Dossier suivi par :

Service technique

☎ 740016-45

☎ 740016-42

☎ 740016-49

✉ romain.koster@mertert.lu

✉ Laure.weisslinger@mertert.lu

ATTESTATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Conformément à l'article 109.3 du règlement communal sur les bâtisses modifié et approuvé par le Conseil Communal de Mertert en date du 21 octobre 2003, il est attesté par la présente, que

Le Fonds du logement

Par l'intermédiaire de Madame Amélie Vill

74, Mühlenweg

L-2155 LUXEMBOURG

a reçu en date du 20 mars 2018 l'autorisation de bâtir no. 2018/018 pour:

la réaffectation d'un bureau existant en logement à l'adresse 13, route d'Echternach à L-6617 Wasserbillig sur une parcelle inscrite au cadastre de la Commune de Mertert, section B de Wasserbillig, sous le numéro 537/4051.

Les conditions d'autorisation peuvent être consultées dans les bureaux du service technique communal pour autant qu'elles portent sur l'implantation et les dimensions de la construction.

Il est porté à la connaissance de toute personne à toutes fins utiles, qu'elle dispose d'un délai de trois mois, sous peine de forclusion, à partir de la publication de la présente, pour introduire, par le ministère d'un avocat à la Cour, un recours en annulation devant le Tribunal administratif contre cette autorisation.

Wasserbillig, le 21/07/2018

Pour le Bourgmestre

Le Préposé du Service Technique
Romain KOSTER
Ingénieur diplômé



remis/déposé par porteur ou voie postale aux propriétaires des parcelles attenantes no. 541/1730 et 540/1851.

Cette attestation doit être affichée au chantier jusqu'à clôture des travaux de gros-œuvre